



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

AMF

Question écrite n° 105708

Texte de la question

Mme Danielle Bousquet attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le fonctionnement de l'Autorité des marchés financiers (AMF). En effet, selon les informations récemment publiées par un hebdomadaire, un des membres de la commission des sanctions de l'AMF dirige un fonds d'investissement domicilié dans un paradis fiscal. Elle lui demande de lui indiquer si ce cumul de responsabilité, pour autant qu'il soit autorisé, n'est pas susceptible d'entacher les décisions de la commission des sanctions de l'AMF et de nuire à l'image de l'Autorité des marchés financiers.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Bousquet](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105708

Rubrique : Marchés financiers

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 avril 2011, page 3826

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)